Les compagnies pétrolières veulent exploiter les océans au mépris du climat

8 avril 2016 / Baptiste Giraud (Reporterre)



Alors que la conférence de Pau sur l'exploitation pétrogazière en eau profonde s'est achevée jeudi, l'industrie prépare la bataille à venir des énergies fossiles océaniques. La dangerosité écologique de ces forages inquiète les défenseurs de la nature, qui se revendiquent « citoyens de la nation océan ».

Hier jeudi 7 avril s'est terminée à Pau (Pyrénées-Atlantiques) la conférence MCEDD (Marine, Construction and Engineering Deepwater Development). Cette conférence annuelle, accueillie cette année par Total dans la région de son développement historique (le bassin de Lacq), a rassemblé les principaux acteurs de l'extraction pétrolière et gazière offshore, et ce malgré <u>les nombreuses perturbations orchestrées par ANV-COP21</u>.

Tentatives (et réussite) de pénétration dans le palais des congrès, blocus, interpellations et débats avec certains congressistes, réveil en pleine nuit des participants dans leurs hôtels, mais aussi chaîne humaine, concert « sauvage » et « die-in » (*sit-in* en faisant le mort) aux abords du lieu de conférence. Les activistes auront déployé une certaine inventivité et pas mal d'énergie, réussissant à mettre en lumière une réunion qui se satisfait habituellement du plus grand silence, et faisant savoir aux entreprises pétrolières et gazières qu'elles seront maintenant marquées de près par les militants du climat.

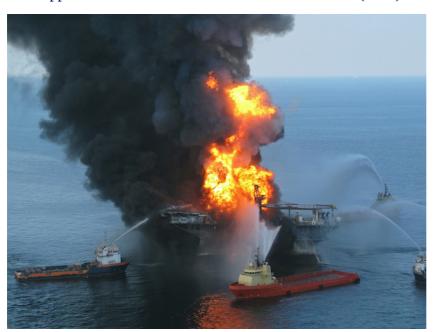
« Ce n'est pas du tout un sommet du pétrole et du gaz, comme cela a pu être écrit, a tenu à souligner le

porte-parle de Total, Damien Stéffan. *C'est un sommet technicien, un peu aride même, où il est question de technologies pour réduire les coûts et les impacts sur l'environnement.* » Malheureusement, l'accès au palais des congrès où se déroulaient les débats a été refusé à *Reporterre* (ainsi qu'à l'ensemble de la presse, hormis pour les discours inauguraux du premier jour).

« Au prix actuel du baril, il n'y a aucun forage rentable »

Mais, si l'on en croit le programme officiel et les quelques participants (surtout des ingénieurs) acceptant le dialogue, il s'agissait bien d'une conférence technique. Selon les éléments dont nous disposons, il a par exemple été question de « collaboration, standardisation et efficacité industrielle pour réduire les coûts », « contrôle sous-marin », « inspection des pipelines », « contrôle, efficacité et sécurité des puits en eaux profondes », etc. La société Quest Offshore, organisatrice de l'évènement, a habituellement pour fonction de compiler des données techniques, géologiques, économiques, etc. sur l'industrie offshore, au service de l'ensemble des entreprises du secteur.

Mis à part la mobilisation militante, l'industrie offshore est aujourd'hui surtout préoccupée par le prix du pétrole. « *Au prix actuel du baril, il n'y a aucun forage rentable* », selon Achim Gertz, du collectif Objectif transition. Car le forage à des profondeurs toujours plus grandes (plus de 1.000 m pour l'offshore profond, 1.500 m pour l'ultraprofond) nécessite des installations résistant à la pression, et les plus sûres possibles. Ainsi, l'exploitation de certains champs pétrolifères offshore est gelée. Selon John Gove, participant à la conférence MCEDD, s'il est aujourd'hui possible de forer à 6.000 m de profondeur, cela n'est pas rentable à 35 dollars le baril. « *Mais ça se développe déjà, malgré cette contrainte conjoncturelle. Et le prix va forcément remonter* », analyse <u>Julien Rochette, de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri)</u>.



La plate-forme pétrolière Deepwater Horizon, dans le golfe du Mexique, le 21 avril 2010.

« Il y a une tendance à l'intensification de l'extraction offshore après des découvertes récentes, à la fois dans des régions traditionnelles — Afrique de l'Ouest, golfe du Mexique — et de nouvelles, notamment au large du Mozambique », poursuit-il. Sur son site web, la compagnie Total s'enthousiasme : « Pas de doute : l'offshore profond est un vrai réservoir de croissance, avec lequel il faut compter pour satisfaire une demande en énergie qui ne cesse d'augmenter. »

Les acteurs pétroliers se positionnent donc sur les différentes zones pétrolifères, en demandant des permis d'exploration puis d'exploitation. « Ils ne pensent pas à court terme. Les campagnes de sondage durent longtemps, explique Achim Gertz. Dans dix ans, la conjoncture aura changé, aujourd'hui ils prennent leurs marques. »

Une prise de marque également liée à « *l'accaparement des mers* » par les États, d'après le géographe et militant associatif Olivier Dubuquoy. Car les exploitations pétrolières dépendent de la manière dont les espaces maritimes sont administrés. Pendant longtemps, les États côtiers avaient autorité sur une bande de 24 milles marins (environ 44 km). Signée en 1982, la convention de Montego Bay (la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, CNUDM) permet aux États de revendiquer un territoire jusqu'à 200 milles marins (370 km) de leurs côtes, appelé zone économique exclusive (ZEE), voire 350 (environ 650 km) s'ils prouvent qu'il existe une continuité géologique du plateau continental.

« Citoyens de la nation océan »

Or, élargir ainsi son territoire signifie s'approprier des ressources naturelles (énergétiques, biologiques, stratégiques). Pour Olivier Dubuquoy, il s'agit d'une forme d'« accaparement des océans, de colonisation qui est en cours ». Et qui entraîne parfois des tensions lorsque les côtes sont proches et que les États entrent en concurrence pour obtenir l'élargissement de leur territoire. « L'intérêt pour les États, c'est de pouvoir administrer des zones en mer », poursuit-il, notamment en octroyant les permis d'exploration ou d'exploitation du sous-sol, et en récoltant une partie de l'argent qui en sort.

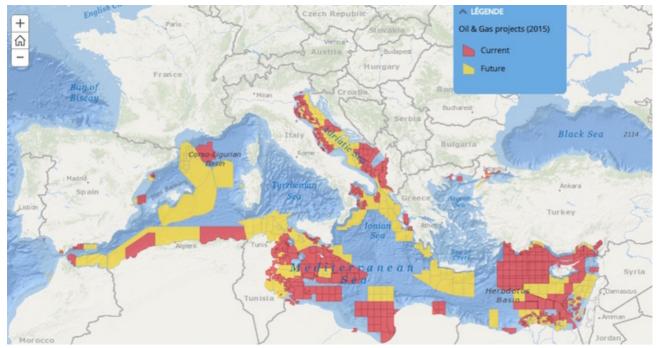
En raison de ses nombreux départements et régions d'outre-mer (Drom), la France possède aujourd'hui la 2e ZEE au monde derrière les États-Unis. Selon la dernière carte des permis miniers rendue publique (datant de juillet 2015), plusieurs demandes de permis exploratoires ont été déposées, en Guadeloupe, en Guyane, à St Pierre et Miquelon, ainsi qu'au large du Finistère et de la côte Aquitaine. Trois explorations sont en cours, en Martinique, en Guyane et à Madagascar.



La carte des titres miniers d'hydrocarbures français en juillet 2015.

Quant à la côte méditerranéenne, elle reste pour l'instant vierge de ce type de projet, malgré plusieurs tentatives. En 2012, le <u>projet Gold</u> dans le golfe du Lion et le projet Rhône maritime, à 25 km au large de Marseille, furent annulés après la mobilisation de la société civile. En 2013, c'est un centre d'essai et d'expertise en mer profonde (Ceemp) qui est projeté, à 1.300 et 2.400 m de profondeur : « *Un projet complètement illégitime, dans le sanctuaire Pelagos des cétacés et le parc de Port-Cros, dans l'objectif de tester du matériel en profondeur et de dynamiser l'offshore dans le monde entier »*, selon Olivier Dubuquoy. Là encore, il est bloqué après mobilisation. « *Mais je pense qu'ils n'ont pas lâché, ils cherchent un autre lieu*, estime Dubuquoy. *Il faut être vigilant, ils veulent s'implanter partout.* »

En Espagne et en Italie notamment, où de nombreux projets sont en cours de développement (voir la carte ci-dessous issue du <u>blog d'Achim Gertz</u>). Le 17 avril prochain, un référendum doit avoir lieu en Italie sur le sujet : il s'agira de décider si le permis d'exploitation délivré pour chaque gisement est valable jusqu'à épuisement de celui-ci, ou bien limité dans le temps.



Les projets de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures en cours (rouge) et à venir (jaune) en Méditerranée, en 2015.

L'un de ces projets, dénommé « Zone E » et situé au large de le Sardaigne, inquiète particulièrement en raison de sa proximité avec le sanctuaire Pelagos. De plus, « une marée noire comme celle de Deepwater Horizon, dans le golfe du Mexique, tuerait la mer Méditerranée, car c'est une mer fermée, dont les eaux se renouvellent lentement », alerte Olivier Dubuquoy.

Une question de sûreté des installations que les participants au MCEDD avaient régulièrement à la bouche, mais dont on peut penser qu'elle est loin d'être réglée. « L'extraction du pétrole et du gaz, c'est ce qui est le moins régulé au niveau international. Il y a des règlements sur la pêche et le transport. Mais rien en matière pétrolière et gazière. Pourquoi ? Il n'y a pas de volonté politique derrière, les États ne s'entendent pas. C'est regrettable, car on laisse le secteur privé proposer ses propres standards », analyse Julien Rochette. Pour l'instant, « chaque pays donne des permis selon ses propres règles, et bien souvent ne mettent rien en place pour les faire respecter ».

Face à cette situation, des militants se revendiquent « citoyens de la nation océan », et ont rédigé une « déclaration universelle de la nation océan ». Leur objectif : faire de l'océan un commun. Pour Olivier Dubuqoy, « l'océan parle à tout le monde car c'est là qu'est apparue la vie. C'est un mythe, un symbole extrêmement fort. Donc, en s'attaquant à l'océan, en plus de s'attaquer à notre meilleure protection et régulateur du climat, les industriels de l'extraction contribuent à la disparition de l'humanité ».

TOTAL ET LE PÉTROLE DE L'ARCTIQUE

Total, via sa filiale Totsa (Total Oil Trading SA) achètera du pétrole issu d'une plate-forme offshore de la mer de Petchora, sur le plateau continental arctique. Il s'agit de la plateforme de Prirazlomnoye, gérée par le russe Gazprom, et produisant du pétrole de marque Arco (« Arctic Oil »).

Pourtant, Total s'était engagé en 2012, par les déclarations de son <u>PDG d'alors, Christophe de Margerie</u>, à ne pas explorer ni exploiter en mer Arctique. Son argument : le risque environnemental

serait trop élevé. Faut-il déduire de cette stratégie que le risque environnemental est tolérable tant qu'il est supporté par quelqu'un d'autre ?



L'action des militants de Greenpeace contre la plate-forme russe de Prirazlomnoye en septembre 2013.

L'information a été révélée mardi 5 avril à midi par les organisateurs de la mobilisation en marge de la conférence MCEDD. Total n'a pas démenti et a refusé tout commentaire.

En septembre 2013, c'est sur cette même plateforme que 30 militants de Greenpeace avaient cherché à s'introduire afin de dénoncer le forage dans l'Arctique, avant d'être arrêtés et détenus pendant trois mois par la justice russe.